



## MÉMOIRE

### Avec les Amis du Passé La galette des rois

Par Jacques Devignat

La galette des rois est une tradition vieille comme Hérode. Bien qu'elle soit aujourd'hui officiellement consommée le jour de L'Épiphanie chrétienne (officieusement, nous savons tous que cela dure tout le mois de janvier), la galette des rois n'a pas d'origine religieuse. Certains avaient d'ailleurs essayé de l'interdire au 17<sup>e</sup> siècle, sans grand succès, et pour cause : la frangipane a de solides arguments gustatifs.

En réalité, tout porte à croire que cette coutume remonterait à l'époque des romains. Ils célébraient alors les Saturnales, la fête du solstice d'hiver rendant hommage au dieu Saturne, et partageaient un gâteau dans lequel se cachait une fève. Pour l'occasion, chaque famille se réunissait autour de la même table, sans différence de statut, maîtres comme esclaves. L'enfant le plus jeune, et donc innocent, devait alors se cacher sous la table et choisir un destinataire pour chaque part de gâteau, guidé par le dieu Apollon.

Au Moyen Âge, le rituel change un petit peu : la galette est coupée en autant de parts que de convives, plus une : la part du pauvre. Celle-ci était réservée pour la donner à un mendiant dans le cas où il viendrait taper à la porte.

À la cour, quand une dame tombait sur la fève, elle avait le droit de demander au roi une faveur quelconque. Mais Louis XIV décida d'abolir cette tradition.

Comme on peut l'imaginer, la galette des rois connut un moment difficile à la Révolution. En effet, certains pensaient qu'elle portait un message antirévolutionnaire et voulurent la faire interdire. Elle fut alors, pour un temps, transformée en galette de l'égalité... sans fève.

 Retrouvez l'APM

[mitry-mory-histoire.over-blog.com](http://mitry-mory-histoire.over-blog.com)